

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 février 2013 : Débat d'orientations budgétaires du SYANE

Des propositions d'investissement soutenu, orientées vers la Maîtrise de l'Energie et l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie

Ce vendredi 15 février 2013, le Comité du Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) s'est réuni à Thyez pour la tenue annuelle de son débat d'orientations budgétaires, sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie. Le budget primitif sera voté le 15 mars prochain.

SYNTHESE

Dans un contexte économique contraint, le SYANE propose un budget responsable et maîtrisé, maintenant un niveau d'investissement soutenu sur les réseaux d'énergie et les réseaux numériques. Le SYANE souhaite orienter plus particulièrement sa politique vers des actions structurantes pour l'avenir de la Haute-Savoie : la maîtrise de l'énergie, la sécurisation des réseaux électriques et l'aménagement numérique avec le démarrage des travaux de construction du réseau d'initiative publique très haut débit départemental.

RESEAUX D'ENERGIE :

34,4 millions d'euros d'investissements

Dans la continuité des 34,3 millions d'euros de travaux engagés en 2012, le SYANE propose d'inscrire à son budget 2013 **34,4 millions d'euros d'investissements sur les réseaux d'énergie** (électricité et éclairage public).

Les priorités : favoriser les travaux sources d'économies d'énergie, en particulier pour les réseaux d'Eclairage Public, et poursuivre le plan de sécurisation des réseaux électriques

Eclairage Public :

A travers le programme EPure qu'il mettra en œuvre en 2013, le SYANE souhaite accompagner les communes vers un Eclairage Public responsable, performant et économe, à travers notamment deux actions spécifiques :

- **l'aide aux communes pour le remplacement des « ballons fluos »**, sources lumineuses particulièrement énergivores.
- **le lancement d'un programme spécifique de Maîtrise de l'Energie, dans le cadre de l'appel à projets « Maîtrise de l'énergie – Facteur 2 » lancé par l'ADEME** pour encourager les travaux de rénovation permettant de réduire d'au moins 50 % les consommations d'énergie des installations d'éclairage public.

La mise en œuvre du programme EPure prévoit d'**élargir le champ d'intervention du SYANE dans le domaine de la gestion patrimoniale et de la maintenance** qui seront proposées en 2013 aux communes volontaires. A cet effet, une réforme statutaire sera proposée au prochain Comité du SYANE du 15 mars prochain.

Energie :

Après le succès rencontré en 2012, le SYANE propose de reconduire en 2013 **l'Appel à Projets pour la rénovation énergétique de bâtiments publics**, véritable levier pour la réalisation de projets, exemplaires et performants.

Electricité :

En parallèle de ces actions en faveur de la Maîtrise de l'Energie, le SYANE propose de poursuivre, avec une 3^{ème} phase, le **plan de sécurisation des réseaux aériens basse tension**.



RESEAUX NUMERIQUES :

20 millions d'euros pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

En 2013, le SYANE, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, **engage les travaux de construction du réseau départemental d'initiative publique très haut débit**. 20 millions d'euros d'investissements sont prévus en 2013. Après avoir lancé les études de conception à l'été 2012, les travaux commenceront effectivement au printemps 2013, après la saison hivernale.

En 2013, le SYANE lancera également la procédure de délégation de service public pour le choix de l'exploitant du réseau départemental très haut débit, ainsi que le marché de travaux pour la construction des réseaux de desserte

Enfin, le SYANE poursuivra en 2013 le **programme de subvention à l'équipement satellite**, lancé en 2012, conjointement avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, pour l'amélioration de la desserte haut débit ADSL du territoire.

POUR EN SAVOIR PLUS

RESEAUX D'ENERGIE :

34,4 millions d'euros d'investissements

Les priorités : favoriser les travaux sources d'économies d'énergie, en particulier pour les réseaux d'Eclairage Public, et poursuivre le plan de sécurisation des réseaux électriques

Eclairage Public :

La mise en œuvre du programme EPure, pour un Eclairage Public responsable

Après son adoption fin 2012 par les élus du SYANE, le programme EPure sera mis en œuvre en 2013 pour accompagner les communes vers un éclairage responsable, juste et performant, à travers notamment deux actions spécifiques :

- **L'aide aux communes pour le remplacement des « ballons fluos »**

Afin d'accompagner les communes dans le remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression (dites « ballons fluos »), retirées de la vente à partir d'avril 2015, le SYANE propose de bonifier de 30 à 40% la participation financière apportée aux communes pour les travaux de remplacement des « ballons fluos ».

Le remplacement de ces sources lumineuses particulièrement énergivores doit permettre de réaliser des économies d'énergie de près de 50 %. L'enjeu est fort en Haute-Savoie où elles représentent environ 22 % du parc installé (20 000 foyers lumineux).

- **Le lancement d'un programme spécifique de Maîtrise de l'Energie**

Le SYANE lancera en 2013 un programme spécifique **dans le cadre de l'appel à projets « Maîtrise de l'énergie – Facteur 2 »** lancé par l'ADEME en 2012 pour encourager les travaux de rénovation permettant de **réduire d'au moins 50 % les consommations d'énergie des installations d'éclairage public ("facteur 2")**.

Ce programme concernera **27 communes rurales** ayant transféré leur compétence Eclairage Public au SYANE et répondant aux critères d'éligibilité fixés par l'ADEME : communes de moins de 2000 habitants, ayant réalisé un diagnostic préalable de leurs installations d'éclairage et pouvant justifier de travaux de rénovation permettant de réduire d'au moins 50 % les consommations d'énergie.

Energie :

La reconduction de l'Appel à Projets pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux

Suite au succès rencontré en 2012 par l'Appel à Projets pour accompagner les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments communaux, et compte tenu de la volonté politique du SYANE en faveur de la Maîtrise de l'Energie, le SYANE propose de reconduire cette action en 2013. Une enveloppe de subventions totales de **300 000 €** est proposée au budget 2013.



Electricité :

La sécurisation des réseaux électriques aériens, source de qualité de l'électricité

En parallèle de ces actions en faveur de la Maîtrise de l'Energie, le SYANE propose de poursuivre son **plan de sécurisation des réseaux électriques basse tension**. Ce plan, lancé en 2010, permettra, à terme, de résorber plus de 23 km de fils nus aériens de faible section sur 49 communes. Le SYANE préparera en 2013 le lancement de la phase 3 de ce programme pour la douzaine de communes dont les réseaux restent à sécuriser.

RESEAUX NUMERIQUES :

20 millions d'euros pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

Très haut débit : la construction du réseau d'initiative publique en fibre optique départemental

En 2013, le SYANE, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, **engage les travaux de construction du réseau départemental d'initiative publique très haut débit**. 20 millions d'euros d'investissements sont prévus en 2013. Après avoir lancé les études de conception à l'été 2012, les travaux commenceront effectivement au printemps 2013, après la saison hivernale.

En 2013, le SYANE lancera également la procédure de délégation de service public pour le choix de l'exploitant du réseau départemental très haut débit, ainsi que le marché de travaux pour la construction des réseaux de desserte

Ce programme, réalisé en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, avec son soutien financier ainsi que celui de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes et des intercommunalités haut-savoyardes, doit permettre de couvrir en 5 ans, les 255 communes du projet public départemental, les zones d'activités économiques, 90 % des entreprises de plus de 6 salariés et bon nombre de bâtiments publics (collèges, lycées, principaux établissements de santé,...). Près de la moitié des foyers seront couverts sur ces territoires à l'horizon de 5 ans, pour atteindre, dans la 2^{ème} phase, un taux de 90% d'ici 10-12 ans.

Le réseau très haut débit est réalisé avec la participation financière des intercommunalités haut-savoyardes et de :



Haut débit : la poursuite de l'aide départementale à l'équipement par satellite

En 2013, le SYANE poursuivra le **programme d'aide à l'équipement par satellite**, lancé en 2012 conjointement avec le Conseil Général de la Haute-Savoie pour compléter le plan de traitement des « zones blanches » qui a déjà permis à près de 2 000 foyers de 31 communes d'accéder au haut débit ADSL. Destiné aux logements et entreprises trop isolés ou trop éloignés des centraux téléphoniques pour recevoir le haut débit ADSL, ce plan leur permet de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 300 € maximum pour l'achat et l'installation d'un kit satellitaire.

Ce programme est financé à parts égales par :





PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 113 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 223 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPure pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable (charte, plan d'actions).

Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication

Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr